

Numéro 21 - Printemps 2016

Quelles sont les opinions des Québécoises et des Québécois sur la séparation parentale et la garde des enfants ?

Saint-Jacques, M.-C., Godbout, E. et Baude, A.

Collection
phaire



Centre de recherche JEFAR

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2444
1030, avenue des Sciences-Humaines
Université Laval

Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-2674 Télécopieur : (418) 656-7787

www.jefar.ulaval.ca



L'équipe de recherche JEFAR est subventionnée par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC).

Que sait-on ? Qu'en est-il ?

La hausse du nombre de familles monoparentales et recomposées représente l'une des facettes des changements les plus notables que traverse la famille d'aujourd'hui. Si la majorité des enfants vivent principalement avec leur mère après la séparation de leurs parents, ils sont de plus en plus nombreux à vivre avec leur père et 20 à 25% sont en garde partagée. Face aux évolutions juridiques et ces changements sociodémographiques, comment sont perçues les alternatives à la famille intacte? Les familles monoparentales ou recomposées sont-elles normalisées, valorisées ou, au contraire, stigmatisées? Quelles sont les opinions des individus sur la séparation des parents et ses conséquences (adaptation de l'enfant et modèle de garde à privilégier)? Ces questions sont importantes, car les perceptions négatives à propos des modèles familiaux non traditionnels peuvent s'infiltrer dans les représentations que ces familles ont d'elles-mêmes et entraîner des problèmes d'adaptation.

Des études basées sur de larges échantillons représentatifs de la population dans plusieurs pays ont exploré les attitudes au sujet du divorce, du mariage et, plus largement, des comportements conjugaux et familiaux des individus. Globalement, ces travaux mettent au jour le déclin d'une opinion traditionnelle sur ces questions depuis les 25 dernières années. Cependant, si le divorce est légitimé lorsque des conflits sont évoqués entre les conjoints, cette acceptation stagne dans bon nombre de pays. Le divorce est, en outre, moins bien vu lorsqu'il implique un enfant que lorsqu'il a lieu chez un couple sans enfant. Cette perception varie d'un pays à l'autre et semble étroitement liée au type de société d'appartenance des répondants. Par exemple, les individus vivant dans des pays ayant un niveau élevé de pauvreté chez les familles monoparentales, un accès limité à des services de garde et un taux élevé de pratique religieuse seraient plus nombreux à avoir des représentations négatives à l'endroit du divorce de parents d'enfants de moins de 12 ans. Sur le plan des caractéristiques sociodémographiques, les femmes, les personnes en emploi et ayant atteint un niveau d'éducation plus élevé tendent à avoir une vision moins traditionnelle des unions et de la famille.

La garde des enfants après la séparation des parents génère également des opinions diversifiées au sein de la population. Une vision égalitariste des rôles parentaux pouvant se traduire concrètement par une garde partagée, s'oppose à une vision plus naturaliste selon laquelle un jeune enfant doit être principalement confié à sa mère. Des données américaines et australiennes

récentes montrent cependant que la population générale penche en faveur de la garde partagée et croit, notamment, que le jeune âge de l'enfant n'est pas un frein absolu à la mise en place de ce type de garde.

Une des limites des connaissances actuelles est que l'étude de l'opinion de la population a davantage porté sur le divorce et le mariage que sur la séparation, la diversité des configurations familiales (familles monoparentales et recomposées) et des modes de garde après la séparation. De même, peu de données représentent l'opinion de la population canadienne et, à notre connaissance, aucune étude de ce genre n'a encore été menée au Québec. Dans l'objectif de dresser un portrait de l'opinion des Québécois¹ sur ces questions, un sondage spécialisé a été développé. La collecte des données a été confiée à la firme de recherche par sondages Léger. Parmi les thèmes examinés dans cette enquête, ce numéro de la collection Phare se concentre sur l'opinion que les Québécois ont de la séparation conjugale et de la garde des enfants. Un prochain numéro portera sur la recomposition familiale et la beau-parentalité.

Quelques considérations méthodologiques

La population à l'étude est composée de Québécois et de Québécoises âgés de 18 ans et plus pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Les répondants ont été sélectionnés à partir d'un panel Internet constitué de 200 000 personnes, dont le profil est similaire à celui de la population du Québec. Les noms de 6 000 participants ont été extraits de façon aléatoire et, parmi ceux-ci, 20% ont accepté de participer à l'étude. Au total, 1202 hommes (58%) et femmes (42%) ont répondu à un sondage Internet entre les mois de février et mars 2013. Parmi les répondants, 33% mentionnent la présence d'enfant(s) dans leur ménage. Sur le plan de la scolarité, 28% ont atteint un niveau primaire/secondaire, 30% collégial et 41% universitaire. De plus, près d'un répondant sur trois déclare être lui-même séparé ou divorcé d'un ex-conjoint et parmi ces derniers, 68% cohabitent avec un nouveau conjoint. Enfin, 20% ont vécu la séparation de leurs propres parents lorsqu'ils avaient moins de 18 ans. Les résultats ont été pondérés à partir des données de Statistique Canada selon le sexe, l'âge, les régions du Québec, la langue maternelle, la scolarité et la présence d'enfants mineurs dans le ménage afin d'estimer les réponses que l'on aurait obtenues au sein de la population du Québec.

¹ Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

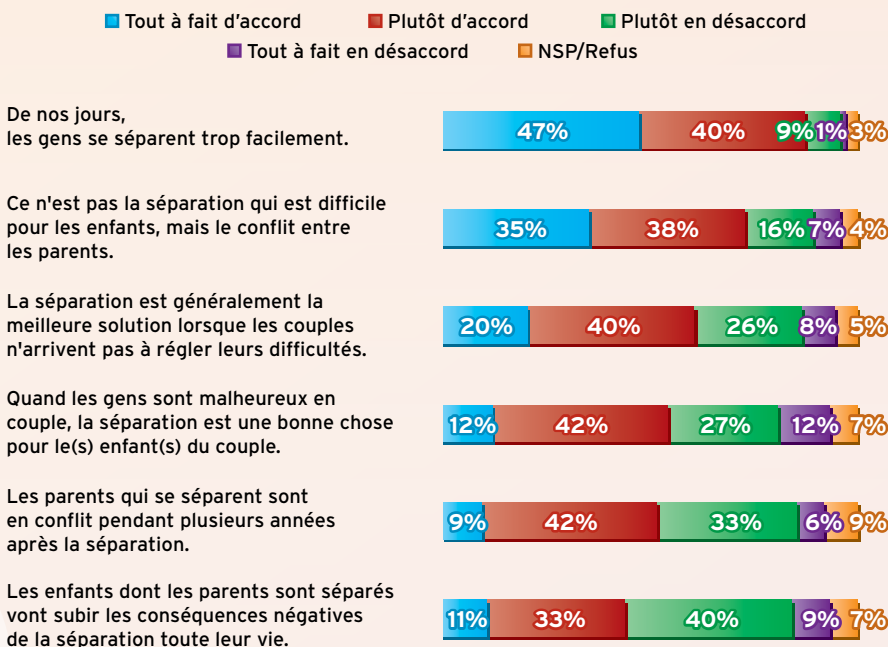
Survol des principaux résultats

Opinions quant à la séparation parentale

La très grande majorité des Québécois (87%) considère que « de nos jours, les gens se séparent trop facilement » (figure 1). Cette opinion est davantage partagée par ceux qui ont une scolarité primaire/secondaire plutôt qu'universitaire et est moins courante chez les jeunes adultes (25-34 ans). La séparation semble en revanche mieux acceptée pour les couples qui n'arrivent pas à régler leurs difficultés (60%). Du côté de l'enfant, l'opinion générale est que ce n'est pas tant la séparation qui est difficile pour lui, mais plutôt les conflits entre les parents (73%). La moitié des Québécois pensent enfin que la séparation est une bonne chose pour l'enfant lorsque le couple est malheureux (54% en accord).

Les Québécois sont assez partagés sur les questions qui entourent la dynamique familiale et l'adaptation des enfants plusieurs années après la séparation. Près de la moitié des répondants considère que des conflits

Figure 1. Niveau d'accord avec les énoncés concernant la séparation et ses conséquences (N = 1202)

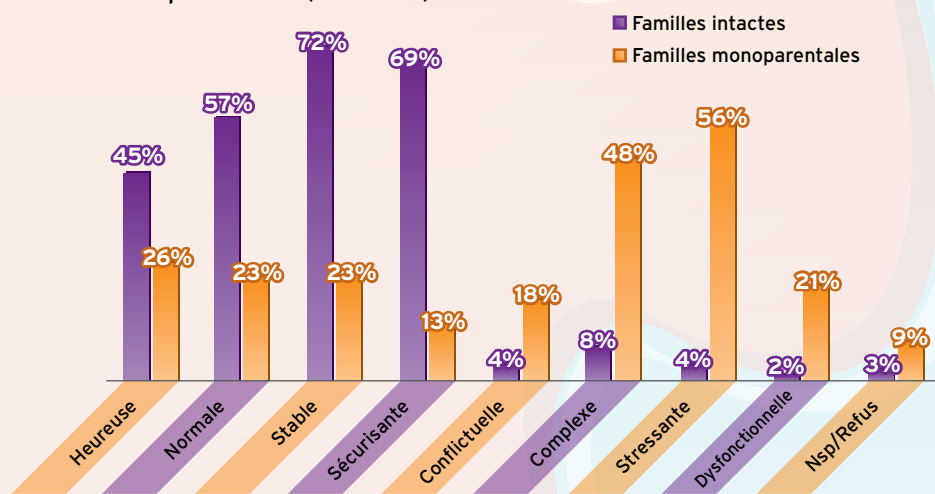


perdurent plusieurs années après la séparation et une partie importante d'entre eux (44%) croit que les enfants dont les parents sont séparés vont subir les conséquences de la séparation toute leur vie. Les répondants qui sont d'accord avec ces deux derniers énoncés sont proportionnellement plus nombreux chez les gens âgés de 65 ans et plus et les non-francophones.

Perception des familles monoparentales en comparaison des familles intactes²

Une majorité de Québécois (63%) croit que les enfants qui grandissent dans une famille monoparentale ont autant de chance de se développer et d'être heureux que ceux qui grandissent dans une famille intacte. Cette opinion est partagée par une proportion plus grande de femmes, de francophones, et de personnes formant une famille non intacte. Le choix de descripteurs permettant de qualifier les familles intactes et monoparentales montre cependant que les familles intactes sont surtout décrites avec des descripteurs positifs (*stable* et *sécurisante*) alors que des caractéristiques négatives sont plus souvent associées aux familles monoparentales (*stressante* et *complexe*) (figure 2).

Figure 2. Descripteurs (jusqu'à trois choix) associés aux familles intactes et monoparentales (N = 1202)



2 Dans le questionnaire utilisé, le terme «famille traditionnelle», mieux connu de la population, a été employé. Ce terme, expliqué aux répondants désigne ici une famille composée de deux parents et de leur(s) enfant(s) biologiques ou adoptés.

Opinions quant à la garde de l'enfant

La garde partagée est décrite comme l'arrangement de garde idéal à la suite d'une séparation par la grande majorité des individus, excepté pour les enfants en bas âge (0-2 ans). Dans ces cas, la garde à la mère est privilégiée par 61% des individus (tableau 1). Notons que près du deux tiers des Québécois pensent que la principale motivation pour les parents à demander la garde partagée est celle de passer plus de temps avec leurs enfants et de permettre à leurs enfants de passer du temps avec les deux parents. Une faible minorité de répondants croit que la principale motivation des parents à demander une garde partagée est d'avoir du temps pour soi et du temps avec ses enfants ou pour des motifs d'ordre financier. Les répondants au sondage étaient également invités à choisir deux facteurs (parmi un choix de sept facteurs) qui devraient être principalement considérés pour déterminer la garde de l'enfant. La compétence des parents (61%) et le droit des parents à voir leurs enfants (37%) sont les deux facteurs priorisés par les Québécois. Viennent ensuite, le temps que chacun des parents a consacré à l'enfant avant la séparation (22%), la responsabilité des parents dans la séparation (19%) et la présence de revenus suffisants (15%). Le fait d'avoir alimenté le conflit ou d'avoir amorcé la séparation sont des facteurs très peu considérés (3% et 2%).

Conclusion : des pistes pour l'avenir

À la lumière des résultats obtenus, on constate que les Québécois considèrent les séparations comme étant trop fréquentes et voient la famille intacte d'un bien meilleur œil que la famille monoparentale. Si ces constats peuvent laisser croire à une stigmatisation des familles non intactes, d'autres résultats indiquent que la séparation est tout de même perçue comme une alternative acceptable à une vie de couple malheureuse. En outre, la majorité de la population considère que les enfants ne seront pas durablement affectés par la séparation, que cette situation vaut mieux que de vivre avec des parents malheureux en couple et que le réel enjeu pour leur adaptation est l'exposition aux conflits et non la séparation parentale comme telle. Entre tradition et modernité, ce sondage brosse un portrait nuancé de l'opinion des Québécois.

Un autre fait saillant concerne la garde partagée, privilégiée par une large majorité de répondants pour les enfants de tous les groupes d'âge à l'exception des enfants de deux ans et moins. Cette opinion est le reflet des

Tableau 1. Opinion des Québécois sur les modalités de garde idéales des enfants après la séparation selon leur âge (N = 1202)

Groupe d'âge des enfants	Principalement mère %	Principalement père %	Garde partagée %	NSP/Refus %
0-2 ans	61	0	34	5
3-5 ans	32	1	61	6
6-12 ans	11	2	82	5
13-17 ans (filles)	11	3	78	7
13-17 ans (garçons)	5	10	78	7

évolutions sociojuridiques qui soutiennent et valorisent le maintien des liens entre l'enfant et ses deux parents après la séparation, au nom de son intérêt. Les pères s'engagent de plus en plus dans la vie de leur enfant et les études montrent l'importance de leur rôle actif dans le développement socioaffectif de l'enfant. La priorité donnée à la mère lors des deux premières années de vie de l'enfant pourrait ne pas être étrangère aux impératifs biologiques de cette période d'une part et, d'autre part, aux attentes sociales envers les rôles respectifs des pères et des mères.

Plus largement, les résultats du sondage permettent de constater que les idéaux ou le discours ne rejoignent pas nécessairement les réalités individuelles. Alors que moins d'un enfant sur quatre dont les parents sont séparés vit en garde partagée et que la famille intacte perd du terrain dans la société québécoise, ce sont, dans les faits, les modèles les plus valorisés par la population. Les conséquences de ce décalage sont mal connues et pourraient faire l'objet de recherches plus approfondies.

Pour en savoir plus :



www.arucfamille.ulaval.ca/sites/arucfamille.ulaval.ca/files/sondage_opinionspdf.pdf
Saint-Jacques, M.-C., Godbout, E., & Ivers, H. (soumis). Opinions de la population québécoise à l'égard de la séparation parentale.
Godbout, E., Saint-Jacques, M.-C., & Ivers, H. (en préparation). Opinions de la population québécoise à l'égard de la garde des enfants dont les parents sont séparés.
Saint-Jacques, M.-C., Godbout, E., & Ivers, H. (en préparation). Opinions de la population québécoise à l'égard de la reconstitution familiale.